



SUD/SANTE

Perharidy

UN SYNDICAT PROCHE DES SALARIES

POUR UNE JUSTICE SOCIALE



Reprise des N.A.O.

LE 14.03.2013

- Prime décentralisée
- Prime pour les bas salaires
- Prime D.U.

**Au verso suite de l'absorption de
TY YANN par PERHARIDY**

Sudsanteperharidy.weebly.com

INFOS PRESSE – Le Point -

La très chère reconversion de François Chérèque !!!!

*L'ancien secrétaire général de la CFDT vient d'être intronisé inspecteur général des affaires sociales. Il percevra **7 257,55 euros net par mois**.*

François Chérèque répétait à l'envi qu'on ne le verrait jamais assumer une fonction politique. Pourtant, le voilà, lui, ancien secrétaire général de la CFDT, récemment intronisé inspecteur général des affaires sociales, nommé lundi par Jean-Marc Ayrault superviseur du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté. Il évaluera la pertinence des aides dévolues aux 4,7 millions de Français qui vivent avec moins de 803 euros par mois. Principales mesures : relèvement de 10 % du RSA d'ici à 2017, hausse du plafond de la CMU complémentaire (750 000 nouveaux bénéficiaires), allongement à 12 mois de la durée moyenne des contrats aidés... Ce plan, financé par des redéploiements budgétaires, coûtera 2,5 milliards d'euros par an à partir de 2017. Sa nomination fait déjà grincer des dents du côté des syndicats. « Cela ne donne pas une image d'indépendance syndicale », a critiqué Jean-Claude Mailly (Force ouvrière).

*Rattaché à l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales), l'un des corps administratifs les plus prestigieux, François Chérèque percevra 7 257,55 euros net par mois (primes et indemnités incluses). **La CFDT**, qu'il a quittée en novembre dernier, **lui versait un salaire de 4 500 euros net par mois sur 13 mois**. L'ex-leader syndical, âgé de 56 ans, est aussi depuis peu président du think tank Terra Nova – qui ne lui verse aucun salaire.*

François Chérèque se plaît en cumulard...

Pas de licenciement.

QUEST FRANCE DU 20 FEVRIER 2013

Roscoff

Perharidy : protocole signé pour le rapprochement avec Ty-Yann

La fondation Centre héliomarin et l'association Ty-Yann de Brest unissent leurs valeurs et leurs compétences pour fonder un pôle de santé non-lucratif régional en 2014. L'affaire a déjà été évoquée dans nos colonnes mais, hier, le dossier a fait l'objet d'un agrément des conseils d'administrations des deux établissements, et d'une signature d'un protocole visant au rapprochement basé sur la complémentarité, dans un contexte économique et financier sain, et sans risque pour les 1 050 salariés communs.

Rapprochement nécessaire

« Devant les rapprochements des établissements publics qui se structurent en terme de pays, il était nécessaire de réagir » précisent Adrien Kervella, président de la fondation CHM et Michel Le Bourdonnec, président de l'association brestoise. Les deux hommes se connaissent depuis longtemps pour avoir envisagé ce rapprochement qui favorise les complémentarités des activités, des zones géographiques, unit les compétences médicales, médico-sociales et sociales reconnues de part et d'autre.

Des nombreuses discussions menées, va naître une fondation (structure juridique retenue), au siège social roscovite, qui trouvera son nom en avril. En juin, les nouveaux statuts seront soumis à l'approbation du conseil d'État. En septembre, le projet institutionnel sera rédigé pour envisager une fusion effective en janvier 2014.

En attendant cette date, les deux



Les membres du comité stratégique se sont retrouvés à Roscoff ce mardi.

structures sont déjà dans le « travailler ensemble » et la mise en commun des ressources. Depuis janvier, le centre de Perharidy participe à la gestion des activités de soins de suite et de rééducation de l'association Ty-Yann. Josiane Kernéis, directeur adjoint et Annie Le Mée, cadre supérieur de santé, sont détachées à Brest. Elles s'emploient à coordonner les activités du secteur sanitaire de Ty-Yann et de préparer un socle commun de pratiques avant janvier 2014.

Six groupes de travail sont attelés à préparer l'union : finance, ressources humaines, stratégie, organisation des soins, communication, histoire.

Le tout dans la transparence vis-à-vis des organismes de tutelles, à savoir

l'Agence régionale de santé et le conseil général.

Fusion Perharidy Ty Yann

La structure de la fondation aura une organisation, intermédiaire, en janvier 2014, répartie sur les deux sites. D'ici 2017, cette structure sera affinée, la direction générale sera basée à Brest.

Les établissements en chiffre

Fondation centre héliomarin : 600 salariés : Secteur sanitaire 255 lits et places, secteur médico-social (personnes handicapées) 109 places.

Association Ty-Yann : 450 salariés. Secteur sanitaire 132 lits, secteur médico-social 167 lits et places, secteur social (protection de l'enfance) 177 places.

Après le rapprochement, la fondation prendra la forme suivante : Pôle sanitaire (393 lits et places, budget annuel 41 M€, 578 emplois équivalents temps plein), pôle médico-social (271 places, 6M€, 112 ETP), pôle social (182 places, 8M€, 133 ETP), pôle prestations de services.

- MOBILITE ?
- ORGANISATION. REORGANISATION DU TRAVAIL ?
- REDUCTION D'EFFECTIFS ?
- ACCORDS D'ENTREPRISE ?